



COMPARATIF ASSURANCE VELO

	CYCL'ASSUR (MAPFRE) "Garantie dommage et vol"	OGEA (AIG) "Assurance dommage matériel et vol"	MUTUELLE ASSURANCE ALSACE "Tous risques Vélo"	VELO VOLE ASSURANCE "Formule 1 basique"	FOCUS INSURANCE "bike protection vol"
Quelles sont les conditions pour adhérer ?	- La facture du vélo de moins de 2 ans - La facture achat de l'antivol ou à défaut 1 photo de celui-ci - Le justificatif de l'enregistrement sur Bicycode	- La facture Decathlon du vélo neuf ou datant de moins de 6 mois	- La facture d'achat du vélo - La facture de l'antivol approuvé SRA - L'inscription BICYCODE si la valeur du vélo est supérieure à 500 euros	- La facture d'achat du vélo neuf (moins de 45 jours à la date de souscription) - La facture d'achat d'un système antivol U ou approuvé SRA - Le gravage Bicycode pour faire actionner la garantie VOL (entre 7h et 21h)	- La facture du vélo ayant moins de 5ans - La facture de l'antivol SRA ou agréé FUB
Quelle sont les garanties ?	Dommages corporels du cycliste	×	✓ (+ 10 euros)	×	×
	Dommages matériels accidentels	✓	✓	✓	×
	Catastrophes naturelles et technologiques	×	✓	✓	×
	Vol par agression	✓	✓	✓	✓
	Vol sur la voie publique	✓	✓ (sauf si commis entre 23h et 7h)	✓ (sauf si commis entre 21 h et 7h du matin)	✓ (si commis entre 21h et 7h)
Vol par effraction	✓	✓ NB : la garantie sera déclenchée si utilisation d'un antivol approuvé (U...)	✓ Garantis conditionné au fait que le vélo soit attaché par un antivol agréé SRA	✓	✓
Combien coûte l'assurance annuellement pour un vélo d'une valeur de 300€ ?	52 €	54,95 € (engagement 24 mois minimum)	34 € + 7€ frais d'adhésion + frais en cas de prélèvement mensuel	40,00 € pour 12 mois 65,00 € pour 24 mois	35 € minimum
Y-a-t-il une franchise ?	×	×	✓	×	×
Y-a-t-il un nombre maximum d'indemnisation par an ?	×	NC	2/AN	2/AN Sinistre vol ou 1 sinistre dommage matériel total + 1 sinistre dommage matériel partiel	1/AN
Quel est le montant maximal d'indemnisation dans la limite de la valeur du vélo ?	5 000 €	NC	4 000 €	3 500 €	1 500 €
Quel est le taux de vétusté ?	- Dom.Mat.Acc : Sur un vélo assuré neuf : 1% par mois depuis la date d'achat, à compter du 13ème mois - Sur un vélo assuré plus de 45 jours après l'achat : 1% par mois depuis la date d'achat calculée sur le montant de la remise en état (minimum 10%) - Vol : 1% par mois depuis la date d'achat (minimum 10%)	AUCUNE VETUSTE SAUF : - Vol : 10% de la valeur d'achat du vélo	- Dom Mat Acc : 1% par mois (appliquée dès le 13ème mois) - Vol : 1% par mois à compter de la date de mise en circulation (minimum 10 %)	AUCUNE VETUSTE	1% par mois (appliquée dès le 13ème mois)
Quelle est la qualité du service de gestion ?	- Souscription en ligne - Hotline par messagerie instantanée (chat en ligne) aux heures ouvrées - Déclaration des sinistres en ligne simplifiée - Possibilité de calculer son devis en ligne	- Souscription en ligne ou dans un magasin Decathlon - Déclaration des sinistres en ligne - Grille tarifaire disponible sur le site internet	- Souscription en ligne ne semble pas possible - Déclaration des sinistres par voie postale	- Souscription en ligne - Déclaration des sinistres en ligne - Possibilité de calculer son devis en ligne	- Souscription en ligne - Déclaration des sinistres par voie postale - Le contrat est assez clair et fournit des exemples sur le calcul de l'indemnité en cas de sinistre (taux de vétusté...)